

professeurs laïques, renommés pour leurs aptitudes spéciales, ont été chargés de l'enseignement de certaines matières où ils excellent. Enfin, toute la formation des élèves aura pour fondement une foi ferme, une instruction religieuse approfondie, une piété éclairée, une vie simple et laborieuse au milieu de compagnes choisies.

En voilà, certes, suffisamment pour que nous soyions autorisé à recommander avec instance l'Ecole normale de filles de Montréal.

\* \* \*

Mais il faut bien s'entendre sur le but de cet établissement.

Préparer pour les familles et, plus spécialement, pour les écoles de la Province des institutrices capables et dignes, vraiment à la hauteur de leurs devoirs ; assurer, en même temps, un avenir honorable à ces jeunes filles de franche bonne volonté et douées des aptitudes indispensables au succès de leur mission, telle est la fin que l'on s'est proposée en fondant la nouvelle Ecole normale.

Destinée uniquement aux aspirantes à la carrière de l'enseignement, l'école a donc pour objet de donner à celles qui, par attrait ou par nécessité de position, aspirent à devenir de bonnes institutrices chrétiennes, une complète et consciencieuse formation professionnelle.

Les programmes d'études comportent avant tout cet ensemble de connaissances solides, étendues et variées, acquises lentement et progressivement, qui constituent une sérieuse instruction.

Ce n'est pas un couvent dans l'acception usuelle du mot, ce n'est pas non plus une académie ni un grand pensionnat où peuvent être admises de jeunes enfants ou même les jeunes filles qui ne se destinent pas à l'enseignement ; non c'est exclusivement une pépinière de futures institutrices, une école de préparation régulière à l'enseignement dans les différents degrés de l'instruction primaire, soit élémentaire, soit modèle, soit académique.

On le comprend maintenant : si l'Ecole normale ouvre toutes grandes ses portes aux institutrices de l'avenir, elle ne peut pas, par contre, recevoir dans son sein indifféremment toutes les élèves qui se présentent. Autrement, il y aurait risque de surcharger les programmes, de fausser l'esprit de la maison, ou tout au moins de compliquer son organisation et la marche des études sans profit réel pour personne. Car, dans ce milieu spécial, essentiellement professionnel et pédagogique, il est important que toutes choses concourent à la même fin : études, enseignement, exercices d'application et relations.

D'ailleurs les parents trouveront amplement dans nos autres mai-

sons d'éducation t  
non destinées à d

Ce principe ét  
familles de dirige  
reuses de se cons  
quelques années d

La méthode ad  
Elle se prête à t  
de la société et le  
sans crainte d'alté  
bénéficier de tous  
faciliter, relever et  
directrices, enfin,  
l'estime, l'intellige  
pour les initier a  
les exercer à la pi  
ment sans lequel il

Dans ces conditi  
formées à l'Ecole n  
vices seront recher  
Et en retour des su  
leur savoir et leurs  
fera partout un dev  
au point de vue soc

CONDITIONS D'ADI  
est ouverte à toute  
mation sérieuse em  
morales, joint au de  
aptitudes donnant u

L'honorabilité de  
scolaires, le tout co  
examen : telles sont

L'examen porte  
l'arithmétique jusqu  
préliminaires de gé  
contenues dans le ca